GRILLE DES USAGES ET NORMES FRELIGHSBURG

Zone				AF-1			
Classe d'usages permis				**R**	**CONS**	**I**	**A**
Résidentiel (R)							
R1	Unifamiliale			● (1)			
R2	Bi et trifamilial						
R3	Multifamillial						
R4	Mixte						
R5	Maison mobile			●(2)			
Commercial (C)							
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)		C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)		C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)		C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)		C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)		C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4				
Industrie (I)							
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)				●(8)	
Communautaire (P)							
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					
P2	Récréatif	(terrain de jeux, parc, piste cyclable)					
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)					
Agricole (A)							
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					● (6)
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)					●
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)					● (3)
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers					●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					● (4)
Conservation (CONS)							
Cn	Conservation				●		
BATIMENT PRINCIPAL							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (2)		1	1 (2)
hauteur (m)			min.(max.)	6,5(11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)			min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)			max.	225			
largeur (m) 1 étage (2 étages)			min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal							
isolée				●			
jumelée							
contiguë							
MARGES DE RECUL bâtiment principal							
marge de recul avant (m)			min.	20		30	*(7)
			max.	100(5)			
marges de recul latérales (m)			min.	8		8	10
somme des marges latérales (m)			min.				
marge de recul arrière (m)			min.	16		16	16
BATIMENT ACCESSOIRE							
hauteur (étage)			min.(max.)	1(1,5)	1(1,5)	1(1)	1(1,5)
hauteur (m)			max.				
sup. d'implantation (m2)			max.				
RAPPORTS							
logement max./bâtiment			max.	1	0	0	0
espace bâti max./terrain (%)			max.	40	10	10	10

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	●
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	●
ligne crêtes	●
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA
(2) art. 107: résidence saisonnière seulement
(3) art 208 : zone de protection
(4) art 210 : chenils
(5) art 274: exception construction existante
(6) art 211 et 212 : cabanes à sucre
*(7) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum
Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum
(8) art 199 et 200 : carrières, sablières et autres sites miniers

Amendements

modifié par règl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES FRELIGHSBURG

Zone				AF-2			
Classe d'usages permis				**R**	**C**	**CONS**	**A**
Résidentiel (R)							
R1	Unifamiliale			● (1)			
R2	Bi et trifamilial						
R3	Multifamillial						
R4	Mixte						
R5	Maison mobile			●(2)			
Commercial (C)							
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)		C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)		C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)		C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)		C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)		C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4				
Industrie (I)							
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					
Communautaire (P)							
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					
P2	Récréatif	(terrain de jeux, parc, piste cyclable)					
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)					
Agricole (A)							
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					●(3)
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)					●
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)					●
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers					●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					
Conservation (CONS)							
Cn	Conservation					●	
BATIMENT PRINCIPAL							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (2)			1 (2)
hauteur (m)			min.(max.)	6,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)			min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)			max.				
largeur (m) 1 étage (2 étages)			min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal							
isolée				●			●
jumelée							
contiguë							
MARGES DE RECUL bâtiment principal							
marge de recul avant (m)			min.	20			*(5)
			max.	100(4)			
marges de recul latérales (m)			min.	8			10
somme des marges latérales (m)			min.				
marge de recul arrière (m)			min.	16			16
BATIMENT ACCESSOIRE							
hauteur (étage)			min.(max.)	1(1,5)			1
hauteur (m)			max.				
sup. d'implantation (m2)			max.				
RAPPORTS							
logement max./bâtiment			max.	1			0
espace bâti max./terrain (%)			max.	40			10

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	●
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA

(2) art. 107: résidence saisonnière seulement

(3) art 211 et 212 : cabanes à sucre

(4) art 274: exception construction existante

*(5) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum
Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum

Amendements

modifié par règl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES **FRELIGHSBURG**

Zone				AF-3			
Classe d'usages permis				**R**	**C**	**CONS**	**A**
Résidentiel (R)							
R1	Unifamiliale			● (1)			
R2	Bi et trifamilial						
R3	Multifamillial						
R4	Mixte						
R5	Maison mobile			●(2)			
Commercial (C)							
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)		C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)		C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)		C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)		C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)		C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4				
Industrie (I)							
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					
Communautaire (P)							
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					
P2	Récréatif	(terrain de jeux, parc, piste cyclable)					
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)					
Agricole (A)							
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					●(3)
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)					●
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)					●
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers					●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					
Conservation (CONS)							
Cn	Conservation					●	
BATIMENT PRINCIPAL							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (2)			1 (2)
hauteur (m)			min.(max.)	6,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)			min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)			max.				
largeur (m) 1 étage (2 étages)			min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal							
isolée				●			●
jumelée							
contiguë							
MARGES DE RECUL bâtiment principal							
marge de recul avant (m)			min.	20			*(5)
			max.	100(4)			
marges de recul latérales (m)			min.	8			10
somme des marges latérales (m)			min.				
marge de recul arrière (m)			min.	16			16
BATIMENT ACCESSOIRE							
hauteur (étage)			min.(max.)	1(1,5)			1
hauteur (m)			max.				
sup. d'implantation (m2)			max.				
RAPPORTS							
logement max./bâtiment			max.	1			0
espace bâti max./terrain (%)			max.	40			10

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	●
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA

(2) art. 107: résidence saisonnière seulement

(3) art 211 et 212 : cabanes à sucre

(4) art 274: exception construction existante

*(5) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum
Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum

Amendements

modifié par règl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES **FRELIGHSBURG**

Zone				AF-30			
Classe d'usages permis				**R**	**CONS**	**I**	**A**
Résidentiel (R)							
R1	Unifamiliale			● (1)			
R2	Bi et trifamilial						
R3	Multifamillial						
R4	Mixte						
R5	Maison mobile						
Commercial (C)							
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)		C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)		C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)		C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)		C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)		C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4				
Industrie (I)							
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)				●(5)	
Communautaire (P)							
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					
P2	Récréatif	(terrain de jeux, parc, piste cyclable)					
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)					
Agricole (A)							
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					●(2)
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)					●
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)					●
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers					●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					
Conservation (CONS)							
Cn	Conservation				●		
BATIMENT PRINCIPAL							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (2)		1	1 (2)
hauteur (m)			min.(max.)	6,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)			min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)			max.				
largeur (m) 1 étage (2 étages)			min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal							
isolée				●			●
jumelée							
contiguë							
MARGES DE RECUL bâtiment principal							
marge de recul avant (m)			min.	20		30	*(4)
			max.	100(3)			
marges de recul latérales (m)			min.	8		8	10
somme des marges latérales (m)			min.				
marge de recul arrière (m)			min.	16		16	16
BATIMENT ACCESSOIRE							
hauteur (étage)			min.(max.)	1(1,5)		1(1)	1
hauteur (m)			max.				
sup. d'implantation (m2)			max.				
RAPPORTS							
logement max./bâtiment			max.	1		0	0
espace bâti max./terrain (%)			max.	40		10	10

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	●
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	●
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA

(2) art 214 et 215 : cabanes à sucre

(3) art 274: exception construction existante

*(4) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum
Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum

(5) art 199 et 200: carrières, sablières et autres sites miniers

Amendements

modifié par règl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES FRELIGHSBURG

Zone				AF-31			
Classe d'usages permis				**R**	**CONS**	**I**	**A**
Résidentiel (R)							
R1	Unifamiliale			● (1)			
R2	Bi et trifamilial						
R3	Multifamillial						
R4	Mixte						
R5	Maison mobile			●(2)			
Commercial (C)							
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)		C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)		C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)		C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)		C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)		C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4				
Industrie (I)							
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)				●(8)	
Communautaire (P)							
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					
P2	Récréatif	(terrain de jeux, parc, piste cyclable)					
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)					
Agricole (A)							
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					● (6)
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)					●
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)					● (3)
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers					●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					● (4)
Conservation (CONS)							
Cn	Conservation				●		
BATIMENT PRINCIPAL							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (2)		1	1 (2)
hauteur (m)			min.(max.)	6,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)			min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)			max.	225			
largeur (m) 1 étage (2 étages)			min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal							
isolée				●			
jumelée							
contiguë							
MARGES DE RECUL bâtiment principal							
marge de recul avant (m)			min.	20		30	*(7)
			max.	100(5)			
marges de recul latérales (m)			min.	8		8	10
somme des marges latérales (m)			min.				
marge de recul arrière (m)			min.	16		16	16
BATIMENT ACCESSOIRE							
hauteur (étage)			min.(max.)	1(1,5)	1(1,5)	1(1)	1(1,5)
hauteur (m)			max.				
sup. d'implantation (m2)			max.				
RAPPORTS							
logement max./bâtiment			max.	1	0	0	0
espace bâti max./terrain (%)			max.	40	10	10	10

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA
(2) art. 107: résidence saisonnière seulement
(3) art 208 : zone de protection
(4) art 210 : chenils
(5) art 274: exception construction existante
(6) art 211 et 212 : cabanes à sucre
*(7) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum
Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum
(8) art 199 et 200: carrières, sablières et autres sites miniers

Amendements

modifié par règl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES **FRELIGHSBURG**

Zone				AE-4			
Classe d'usages permis				**R**	**C**	**A**	**A**
Résidentiel (R)							
R1	Unifamiliale						
R2	Bi et trifamilial						
R3	Multifamillial						
R4	Mixte						
R5	Maison mobile						
Commercial (C)							
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)		C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)		C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)		C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)		C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Éducatives intérieures)		C7-3				
	Catégorie 4 (Aménagements récréatifs extérieurs)		C7-4		●		
Industrie (I)							
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					
Communautaire (P)							
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					
P2	Récréatif	(terrain de jeux, parc, piste cyclable)					
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)					
Agricole (A)							
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					●
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)					●
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)					●(1)
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)				●	
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers					●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					
Conservation (CONS)							
Cn	Conservation						
BATIMENT PRINCIPAL							
hauteur (étage)			min.(max.)		1 (1,5)	1	1
hauteur (m)			min.(max.)				
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)			min.				
sup. d'implantation (m2)			max.				
largeur (m) 1 étage (2 étages)			min.				
STRUCTURE bâtiment principal							
isolée					●	●	●
jumelée							
contiguë							
MARGES DE RECUL bâtiment principal							
marge de recul avant (m)			min.		20	20	*(2)
			max.				
marges de recul latérales (m)			min.		10	10	10
somme des marges latérales (m)			min.				
marge de recul arrière (m)			min.		16	16	16
BATIMENT ACCESSOIRE							
hauteur (étage)			min.(max.)		1(1,5)	1	1
hauteur (m)			max.		7,5		
sup. d'implantation (m2)			max.				
RAPPORTS							
logement max./bâtiment			max.		0	0	0
espace bâti max./terrain (%)			max.				

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) art 208: zone de protection
*(2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum
Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum

Amendements

modifié par règl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES FRELIGHSBURG

Zone				RF-5			
Classe d'usages permis				**R**	**CONS**	**C**	**A**
Résidentiel (R)							
R1	Unifamiliale			●			
R2	Bi et trifamilial						
R3	Multifamillial						
R4	Mixte						
R5	Maison mobile						
Commercial (C)							
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)		C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)		C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)		C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)		C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Éducatives intérieures)		C7-3				
	Catégorie 4 (Aménagements récréatifs extérieurs)		C7-4			●	
Industrie (I)							
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					
Communautaire (P)							
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					
P2	Récréatif	(terrain de jeux, parc, piste cyclable)					
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)					
Agricole (A)							
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					●(3)
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)					●
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)					●
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers					●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					
Conservation (CONS)							
Cn	Conservation				●		
BATIMENT PRINCIPAL							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (2)		1(1,5)	1
hauteur (m)			min.(max.)	6,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)			min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)			max.				
largeur (m) 1 étage (2 étages)			min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal							
isolée				●		●	●
jumelée							
contiguë							
MARGES DE RECUL bâtiment principal							
marge de recul avant (m)			min.	20		20	*(2)
			max.	300			
marges de recul latérales (m)			min.	8		8	10
somme des marges latérales (m)			min.				
marge de recul arrière (m)			min.	16		16	16
BATIMENT ACCESSOIRE							
hauteur (étage)			min.(max.)	1(1,5)	1(1,5)	1(1,5)	1
hauteur (m)			max.			7,5	
sup. d'implantation (m2)			max.				
RAPPORTS							
logement max./bâtiment			max.	1	0	0	0
espace bâti max./terrain (%)			max.	40	10	10	10

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	●
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

*(2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum
Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres
(3) art 211 et 212 :cabanes à sucre

Amendements

modifié par règl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES FRELIGHSBURG

Zone				CONS-1			
Classe d'usages permis				**R**	**C**	**C**	**CONS**
Résidentiel (R)							
R1	Unifamiliale			● (1)			
R2	Bi et trifamilial						
R3	Multifamillial						
R4	Mixte						
R5	Maison mobile						
Commercial (C)							
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)		C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)		C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)		C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2	●			
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)		C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)		C7-3			●	
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4				
Industrie (I)							
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					
Communautaire (P)							
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)					
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)					
Agricole (A)							
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)					
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)					
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers					
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					
Conservation (CONS)							
Cn	Conservation						●
BATIMENT PRINCIPAL							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (2)			
hauteur (m)			min.(max.)	6,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)			min.	100 (75)			
sup. d'implantation (m2)			max.	600 (2)			
largeur (m) 1 étage (2 étages)			min.	10 (8)			
STRUCTURE bâtiment principal							
isolée				●			
jumelée							
contiguë							
MARGES DE RECUL bâtiment principal							
marge de recul avant (m)			min.	20			
			max.	300			
marges de recul latérales (m)			min.	8			
somme des marges latérales (m)			min.				
marge de recul arrière (m)			min.	16			
BATIMENT ACCESSOIRE							
hauteur (étage)			min.	1(2)		1(1,5)	1(1,5)
hauteur (m)			min.				
sup. d'implantation (m2)			min.				
RAPPORTS							
logement max./bâtiment			max.	1		0	0
espace bâti max./terrain (%)			max.	40		10	10

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	●
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	●
zone assujettie à la LPTAA	
Autres	

Usage spécifique exclu

Les réseaux majeurs d'infrastructures reliées à la production et au transport d'énergie, incluant les bâtiments et les équipements de service.

Usage spécifique autorisé

Notes

(1): uniquement en bordure de rue existante en date de l'entrée en vigueur du présent règlement.

(2) art 159: superficie 2e plancher

Amendements

modifié par règl.#	date

GRILLE DES USAGES ET NORMES **FRELIGHSBURG**

Zone				CONS-2			
Classe d'usages permis				**R**	**C**	**C**	**CONS**
Résidentiel (R)							
R1	Unifamiliale			●			
R2	Bi et trifamilial						
R3	Multifamillial						
R4	Mixte						
R5	Maison mobile						
Commercial (C)							
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)		C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)		C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)		C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2	●			
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)		C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)		C7-3			●	
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4				
Industrie (I)							
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					
Communautaire (P)							
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)					
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)					
Agricole (A)							
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)					
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)					
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers					
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					
Conservation (CONS)							
Cn	Conservation						●
BATIMENT PRINCIPAL							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (2)	1,5 (2)	1(1,5)	
hauteur (m)			min.(max.)	6,5 (11)	(11)	(11)	
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)			min.	60 (50)	60(50)		
sup. d'implantation (m2)			max.	600 (2)	600 (2)		
largeur (m) 1 étage (2 étages)			min.	10 (8)	10 (8)		
STRUCTURE bâtiment principal							
isolée				●	●	●	
jumelée							
contiguë							
MARGES DE RECUL bâtiment principal							
marge de recul avant (m)			min.	20	20	20	
			max.	300	300	300	
marges de recul latérales (m)			min.	8	8	8	
somme des marges latérales (m)			min.				
marge de recul arrière (m)			min.	16	16	16	
BATIMENT ACCESSOIRE							
hauteur (étage)			min.	1(2)	1(1,5)	1(1,5)	1(1,5)
hauteur (m)			min.		7,5	7,5	
sup. d'implantation (m2)			min.				
RAPPORTS							
logement max./bâtiment			max.	1	0	0	0
espace bâti max./terrain (%)			max.	30	30	10	10

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	●
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	●
zone assujettie à la LPTAA	
Autres	

Usage spécifique exclu

Les réseaux majeurs d'infrastructures reliées à la production et au transport d'énergie, incluant les bâtiments et les équipements de service.

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) art 161 : fermettes

(2) art 159: superficie 2e plancher

Amendements

modifié par règl.#	date
162-08-2024	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES FRELIGHSBURG

Zone				REC-10			
Classe d'usages permis				**R**	**C**	**C**	**A**
Résidentiel (R)							
R1	Unifamiliale						
R2	Bi et trifamilial						
R3	Multifamillial						
R4	Mixte						
R5	Maison mobile			● (1)			
Commercial (C)							
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)		C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)		C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)		C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2	●			
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)		C6-3		● (2)		
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)		C7-3			●	
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4				
Industrie (I)							
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					
Communautaire (P)							
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)					
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)					
Agricole (A)							
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)					
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)					
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers					
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					
Conservation (CONS)							
Cn	Conservation						
BATIMENT PRINCIPAL							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (1)	1,5 (2)	1	
hauteur (m)			min.(max.)				
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)			min.				
sup. d'implantation (m2)			max.				
largeur (m) 1 étage (2 étages)			min.				
STRUCTURE bâtiment principal							
isolée				●	●	●	
jumelée							
contiguë							
MARGES DE RECUL bâtiment principal							
marge de recul avant (m)			min.	20	20	20	
			max.				
marges de recul latérales (m)			min.	8	8	8	
somme des marges latérales (m)			min.				
marge de recul arrière (m)			min.	16	16	16	
BATIMENT ACCESSOIRE							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (1)	1(1,5)	1(1,5)	
hauteur (m)			max.	3	7,5	7,5	
sup. d'implantation (m2)			max.	21			
RAPPORTS							
logement max./bâtiment			max.	1	0	0	
espace bâti max./terrain (%)			max.	30	10	10	

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) art 176 à 184: maisons mobiles

(2) art 185 à 188: campings

Amendements

modifié par règl.#	date

GRILLE DES USAGES ET NORMES FRELIGHSBURG

Zone				REC-11			
Classe d'usages permis				**R**	**C**	**C**	**A**
Résidentiel (R)							
R1	Unifamiliale						
R2	Bi et trifamilial						
R3	Multifamillial						
R4	Mixte						
R5	Maison mobile			● (1)			
Commercial (C)							
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)		C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)		C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)		C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2	●			
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)		C6-3		● (2)		
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)		C7-3			●	
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4				
Industrie (I)							
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					
Communautaire (P)							
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)					
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)					
Agricole (A)							
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)					
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)					
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers					
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					
Conservation (CONS)							
Cn	Conservation						
BATIMENT PRINCIPAL							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (1)	1,5 (2)	1	
hauteur (m)			min.(max.)				
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)			min.				
sup. d'implantation (m2)			max.				
largeur (m) 1 étage (2 étages)			min.				
STRUCTURE bâtiment principal							
isolée				●	●	●	
jumelée							
contiguë							
MARGES DE RECUL bâtiment principal							
marge de recul avant (m)			min.	20	20	20	
			max.				
marges de recul latérales (m)			min.	8	8	8	
somme des marges latérales (m)			min.				
marge de recul arrière (m)			min.	16	16	16	
BATIMENT ACCESSOIRE							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (1)	1(1,5)	1(1,5)	
hauteur (m)			max.	3	7,5	7,5	
sup. d'implantation (m2)			max.	21			
RAPPORTS							
logement max./bâtiment			max.	1	0	0	
espace bâti max./terrain (%)			max.	30	10	10	

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) art 176à 184: maisons mobiles

(2) art 185 à 188 : campings

Amendements	
modifié par règl.#	date

GRILLE DES USAGES ET NORMES FRELIGHSBURG

Zone				REC-12			
Classe d'usages permis				**R**	**C**	**C**	**A**
Résidentiel (R)							
R1	Unifamiliale						
R2	Bi et trifamilial						
R3	Multifamillial						
R4	Mixte						
R5	Maison mobile			● (1)			
Commercial (C)							
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)		C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)		C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)		C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2	●			
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)		C6-3		● (2)		
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)		C7-3			●	
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4				
Industrie (I)							
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					
Communautaire (P)							
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)					
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)					
Agricole (A)							
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)					
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)					
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers					
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					
Conservation (CONS)							
Cn	Conservation						
BATIMENT PRINCIPAL							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (1)	1,5 (2)	1	
hauteur (m)			min.(max.)				
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)			min.				
sup. d'implantation (m2)			max.				
largeur (m) 1 étage (2 étages)			min.				
STRUCTURE bâtiment principal							
isolée				●	●	●	
jumelée							
contiguë							
MARGES DE RECUL bâtiment principal							
marge de recul avant (m)			min.	20	20	20	
			max.				
marges de recul latérales (m)			min.	8	8	8	
somme des marges latérales (m)			min.				
marge de recul arrière (m)			min.	16	16	16	
BATIMENT ACCESSOIRE							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (1)	1(1,5)	1(1,5)	
hauteur (m)			max.	3	7,5	7,5	
sup. d'implantation (m2)			max.	21			
RAPPORTS							
logement max./bâtiment			max.	1	0	0	
espace bâti max./terrain (%)			max.	30	10	10	

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) art 176 à 184: maisons mobiles

(2) art 185 à 188: campings

Amendements

modifié par règl.#	date

GRILLE DES USAGES ET NORMES **FRELIGHSBURG**

Zone				Ra-15				
Classe d'usages permis				**R**	**R**	**C**	**C**	**A**
Résidentiel (R)								
R1	Unifamiliale			● (1)				
R2	Bi et trifamilial			●				
R3	Multifamillial				●			
R4	Mixte							
R5	Maison mobile							
Commercial (C)								
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)		C1-1					
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2					
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3					
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)		C1-4					
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5					
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6					
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7					
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1					
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2					
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3					
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1					
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2					
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3					
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1					
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)		C4-2					
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3					
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4					
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1					
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2					
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1					
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2	●				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)		C6-3					
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1					
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2					
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)		C7-3					
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4					
Industrie (I)								
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)						
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)						
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)						
Communautaire (P)								
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)						
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)						
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)						
Conservation (CONS)								
CONS1	Conservation							
Agricole (A)								
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)						
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)						
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)						
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)						
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)						
Cn	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)						
BATIMENT PRINCIPAL								
hauteur (étage)			min.(max.)	1(2)	1(2)			
hauteur (m)			min.(max.)	7,5(11)	7,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1,5 étages (2 étages)			min.	60 (50)	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)			max.					
largeur (m)			min.	7,3	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal								
isolée				●	●			
jumelée				●				
contiguë								
MARGES DE RECUL bâtiment principal								
marge de recul avant (m)			min.	15	15			
			max.					
marges de recul latérales (m)			min.	8	8			
somme des marges latérales (m)			min.					
marge de recul arrière (m)			min.	10	10			
BATIMENT ACCESSOIRE								
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (1,5)	1(1,5)			
hauteur (m)			max.					
sup. d'implantation (m2)			max.					
RAPPORTS								
logement max./bâtiment			max.	4	4			
espace bâti max./terrain (%)			max.	40	40			

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	●
Projet intégré	●
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) article 162 : garde de poules

Amendements

modifié par règl.#	date
162-08-2024	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES **FRELIGHSBURG**

Zone				Ra-16				
Classe d'usages permis				**R**	**R**	**C**	**C**	**A**
Résidentiel (R)								
R1	Unifamiliale			● (1)				
R2	Bi et trifamilial				● (1)			
R3	Multifamillial							
R4	Mixte							
R5	Maison mobile							
Commercial (C)								
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)		C1-1					
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2					
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3					
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)		C1-4					
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5					
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6					
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7					
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1					
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2					
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3					
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1					
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2					
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3					
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1					
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)		C4-2					
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3					
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4					
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1					
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2					
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1					
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2	●	●			
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)		C6-3					
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1					
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2					
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)		C7-3					
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4					
Industrie (I)								
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)						
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)						
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)						
Communautaire (P)								
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)						
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)						
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)						
Agricole (A)								
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)						
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)						
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)						
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)						
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)						
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)						
Conservation (CONS)								
Cn	Conservation							
BATIMENT PRINCIPAL								
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (2)	1(2)			
hauteur (m)			min.(max.)	7,5 (11)	7,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)			min.	60 (50)	60(50)			
sup. d'implantation (m2)			max.					
largeur (m) 1 étage (2 étages)			min.	7,3	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal								
isolée				●	●			
jumelée								
contiguë								
MARGES DE RECUL bâtiment principal								
marge de recul avant (m)			min.	15	15			
			max.					
marges de recul latérales (m)			min.	8	8			
somme des marges latérales (m)			min.					
marge de recul arrière (m)			min.	8	8			
BATIMENT ACCESSOIRE								
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (1,5)	1 (1,5)			
hauteur (m)			max.					
sup. d'implantation (m2)			max.					
RAPPORTS								
logement max./bâtiment			max.	1	3			
espace bâti max./terrain (%)			max.	40	40			

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	●
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) article 162: garde de poules

Amendements

modifié par règl.#	date
162-08-2024	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES FRELIGHSBURG

Zone				Ra-17			
Classe d'usages permis				**R**	**C**	**C**	**A**
Résidentiel (R)							
R1	Unifamiliale			● (1)			
R2	Bi et trifamilial						
R3	Multifamillial						
R4	Mixte						
R5	Maison mobile						
Commercial (C)							
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)		C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)		C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)		C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2	●			
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)		C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)		C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4				
Industrie (I)							
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					
Communautaire (P)							
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)					
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)					
Agricole (A)							
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)					
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)					
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers					
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					
Conservation (CONS)							
Cn	Conservation						
BATIMENT PRINCIPAL							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (2)			
hauteur (m)			min.(max.)	7,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)			min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)			max.				
largeur (m) 1 étage (2 étages)			min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal							
isolée				●			
jumelée							
contiguë							
MARGES DE RECUL bâtiment principal							
marge de recul avant (m)			min.	12			
			max.				
marges de recul latérales (m)			min.	8			
somme des marges latérales (m)			min.				
marge de recul arrière (m)			min.	10			
BATIMENT ACCESSOIRE							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (1,5)			
hauteur (m)			max.				
sup. d'implantation (m2)			max.				
RAPPORTS							
logement max./bâtiment			max.	1			
espace bâti max./terrain (%)			max.	40			

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	●
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) article 162 : garde de poules

Amendements

modifié par règl.#	date

GRILLE DES USAGES ET NORMES FRELIGHSBURG

Zone				Rb-18			
Classe d'usages permis				**R**	**R**	**C**	**A**
Résidentiel (R)							
R1	Unifamiliale			● (1)			
R2	Bi et trifamilial				●		
R3	Multifamillial						
R4	Mixte						
R5	Maison mobile						
Commercial (C)							
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)		C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)		C1-4			●(2)	
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)		C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2	●			
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)		C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)		C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4				
Industrie (I)							
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					
Communautaire (P)							
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)					
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)					
Agricole (A)							
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					●(3)
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)					
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)					
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers					
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					
Conservation (CONS)							
Cn	Conservation						
BATIMENT PRINCIPAL							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (2)	1 (2)	1 (2)	1 (2)
hauteur (m)			min.(max.)	7,5 (11)	7,5 (11)	7,5 (11)	
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)			min.	60 (50)	60 (50)	60 (50)	
sup. d'implantation (m2)			max.				
largeur (m) 1 étage (2 étages)			min.	7,3	7,3	7,3	
STRUCTURE bâtiment principal							
isolée				●	●	●	
jumelée							
contiguë							
MARGES DE RECUL bâtiment principal							
marge de recul avant (m)			min.	15	15	15	15
			max.				
marges de recul latérales (m)			min.	8	8	8	8
somme des marges latérales (m)			min.				
marge de recul arrière (m)			min.	10	10	10	10
BATIMENT ACCESSOIRE							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (1,5)	1 (1,5)	1 (1,5)	1 (1,5)
hauteur (m)			max.				
sup. d'implantation (m2)			max.				
RAPPORTS							
logement max./bâtiment			max.	1	3	1	
espace bâti max./terrain (%)			max.	40	50	50	40

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	●
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	●
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

(3) Acériculture seulement

Notes

(1) article 162: garde de poules

(2) article 161: spa

Amendements

modifié par règl.#	date
162-08-2024	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES FRELIGHSBURG

Zone				Ra-19			
Classe d'usages permis				**R**	**R**	**C**	**A**
Résidentiel (R)							
R1	Unifamiliale			● (1)			
R2	Bi et trifamilial				● (1)		
R3	Multifamillial						
R4	Mixte						
R5	Maison mobile						
Commercial (C)							
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)		C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)		C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)		C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2	●	●		
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)		C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)		C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4				
Industrie (I)							
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					
Communautaire (P)							
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)					
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)					
Agricole (A)							
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)					
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)					
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers					
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					
Conservation (CONS)							
Cn	Conservation						
BATIMENT PRINCIPAL							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (2)	1(2)		
hauteur (m)			min.(max.)	7,5 (11)	7.5(11)		
sup. d'implantation (m2)			min.	50	50		
sup. d'implantation (m2)			max.				
largeur (m)			min.	7,3	7,3		
STRUCTURE bâtiment principal							
isolée				●	●		
jumelée							
contiguë							
MARGES DE RECUL bâtiment principal							
marge de recul avant (m)			min.	18	18		
			max.				
marges de recul latérales (m)			min.	8	8		
somme des marges latérales (m)			min.				
marge de recul arrière (m)			min.	15	15		
BATIMENT ACCESSOIRE							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (1,5)	1(1.5)		
hauteur (m)			max.				
sup. d'implantation (m2)			max.				
RAPPORTS							
logement max./bâtiment			max.	1	3		
espace bâti max./terrain (%)			max.	40	40		

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	●
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) article 162 : garde de poules

Amendements

modifié par règl.#	date
162-08-2024	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES FRELIGHSBURG

Zone				Ra-20			
Classe d'usages permis				**R**	**R**	**C**	**A**
Résidentiel (R)							
R1	Unifamiliale			● (1)			
R2	Bi et trifamilial				●		
R3	Multifamillial						
R4	Mixte						
R5	Maison mobile						
Commercial (C)							
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)		C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)		C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)		C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2	●			
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)		C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)		C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4				
Industrie (I)							
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					
Communautaire (P)							
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)					
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)					
Agricole (A)							
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)					
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)					
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers					
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					
Conservation (CONS)							
Cn	Conservation						
BATIMENT PRINCIPAL							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (2)	1 (2)		
hauteur (m)			min.(max.)	7,5 (11)	7,5 (11)		
sup. d'implantation (m2)			min.	50	50		
sup. d'implantation (m2)			max.				
largeur (m)			min.	7,3	7,3		
STRUCTURE bâtiment principal							
isolée				●	●		
jumelée							
contiguë							
MARGES DE RECUL bâtiment principal							
marge de recul avant (m)			min.	15	15		
			max.				
marges de recul latérales (m)			min.	8	8		
somme des marges latérales (m)			min.				
marge de recul arrière (m)			min.	10	10		
BATIMENT ACCESSOIRE							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (1,5)	1 (1,5)		
hauteur (m)			max.				
sup. d'implantation (m2)			max.				
RAPPORTS							
logement max./bâtiment			max.	1	3		
espace bâti max./terrain (%)			max.	40	40		

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	●
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) article 162 : garde de poules

Amendements	
modifié par règl.#	date
162-08-2024 (ajout de la grille)	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES FRELIGHSBURG

Zone				Ra-30			
Classe d'usages permis				**R**	**C**	**C**	**A**
Résidentiel (R)							
R1	Unifamiliale			● (1)			
R2	Bi et trifamilial			●			
R3	Multifamillial						
R4	Mixte						
R5	Maison mobile						
Commercial (C)							
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)		C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)		C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)		C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2	●			
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)		C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)		C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4		●		
Industrie (I)							
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					
Communautaire (P)							
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)					
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)					
Agricole (A)							
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)					
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)					
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers					
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					
Conservation (CONS)							
Cn	Conservation						
BATIMENT PRINCIPAL							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (2)	1,5 (2)		
hauteur (m)			min.(max.)	7,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1,5 étages (2 étages)			min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)			max.				
			min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal							
isolée				●	●		
jumelée				●			
contiguë							
MARGES DE RECUL bâtiment principal							
marge de recul avant (m)			min.	15	15		
			max.				
marges de recul latérales (m)			min.	8	8		
somme des marges latérales (m)			min.				
marge de recul arrière (m)			min.	10	10		
BATIMENT ACCESSOIRE							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (1,5)	1 (1,5)		
hauteur (m)			max.		7,5		
sup. d'implantation (m2)			max.				
RAPPORTS							
logement max./bâtiment			max.	4	0		
espace bâti max./terrain (%)			max.	40	40		

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	●
Projet intégré	●
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	●
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) article 162: garde de poules

Amendements	
modifié par règl.#	date

GRILLE DES USAGES ET NORMES FRELIGHSBURG

Zone				Rc-33			
Classe d'usages permis				**R**	**R**	**R**	**A**
Résidentiel (R)							
R1	Unifamiliale			● (1)			
R2	Bi et trifamilial				●		
R3	Multifamillial					●	
R4	Mixte						
R5	Maison mobile						
Commercial (C)							
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)		C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)		C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)		C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2	●			
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)		C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)		C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4				
Industrie (I)							
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					
Communautaire (P)							
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)					
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)					
Agricole (A)							
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)					
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)					
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers					
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					
Conservation (CONS)							
Cn	Conservation						
BATIMENT PRINCIPAL							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (2)	1 (2)	1 (2)	
hauteur (m)			min.(max.)	7,5 (11)	7,5 (11)	7,5 (11)	
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)			min.	60 (50)		200(150)	
sup. d'implantation (m2)			max.				
largeur (m) 1 étage (2 étages)			min.	7,3	7,3	7,3	
STRUCTURE bâtiment principal							
isolée				●	●	●	
jumelée				●			
contiguë							
MARGES DE RECUL bâtiment principal							
marge de recul avant (m)			min.	6	6	10	
			max.				
marges de recul latérales (m)			min.	3	3	5	
somme des marges latérales (m)			min.				
marge de recul arrière (m)			min.	5	5	5	
BATIMENT ACCESSOIRE							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (1,5)	1 (1,5)	1 (1,5)	
hauteur (m)			max.				
sup. d'implantation (m2)			max.				
RAPPORTS							
logement max./bâtiment			max.	2	3	8	
espace bâti max./terrain (%)			max.	40	40	40	

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	●
Projet intégré	●
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) article 162 : garde de poules

Amendements

modifié par règl.#	date

GRILLE DES USAGES ET NORMES **FRELIGHSBURG**

Zone				M1-20					
Classe d'usages permis				**R**	**R**	**R**	**R**	**C**	**P**
Résidentiel (R)									
R1	Unifamiliale			●(3)					
R2	Bi et trifamilial				●				
R3	Multifamillial					●			
R4	Mixte						●		
R5	Maison mobile								
Commercial (C)									
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)		C1-1					●(1)	
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2					●(1)	
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3					●	
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)		C1-4					●	
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5					●(1)	
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6					●	
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7					●	
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1					●	
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2					●	
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3					●(1)	
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1					●(1)(2)	
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2						
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3						
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1					●	
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)		C4-2						
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3						
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4					●	
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1					●	
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2					●	
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1					●	
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2					●	
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)		C6-3						
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1					●	
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2					●	
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)		C7-3					●	
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4					●(1)	
Industrie (I)									
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)							
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)							
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)							
Communautaire (P)									
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)							●
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)							●
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)							●
Agricole (A)									
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)							
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)							
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)							
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)							
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)							
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)							
Conservation (CONS)									
Cn	Conservation								
BATIMENT PRINCIPAL									
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (2)	1 (2)	1 (2)	1 (2)	1 (3)	1 (2)
hauteur (m)			min.(max.)	6,5 (11)	6,5 (11)	6,5 (11)	6,5 (11)	6,5 (14)	6,5 (11)
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)			min.	60 (50)	60 (50)	60 (50)	60 (50)	60 (50)	60 (50)
sup. d'implantation (m2)			max.						
largeur (m) 1 étage (2 étages)			min.	7,3	7,3	7,3	7,3	7,3	7,3
STRUCTURE bâtiment principal									
isolée				●	●	●	●	●	●
jumelée									
contiguë									
MARGES DE RECUL bâtiment principal									
marge de recul avant (m)			min.	3	3	3	3	3	3
			max.						
marges de recul latérales (m)			min.	3	3	3	3	3	3
somme des marges latérales (m)			min.						
marge de recul arrière (m)			min.	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5
BATIMENT ACCESSOIRE									
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (1,5)	1 (1,5)	1 (1,5)	1 (1,5)	1 (1,5)	1 (1,5)
hauteur (m)			max.					7,5	
sup. d'implantation (m2)			max.						
RAPPORTS									
logement max./bâtiment			max.	1	3	8	2	0	0
espace bâti max./terrain (%)			max.	40	50	50	50	40	30

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	●
Projet intégré	
secteur à risque de crues	●
secteur de pentes fortes	
aire de protection du vieux moulin	●
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) art 155: bât. accessoires à fins commerciales
(2) art 158: entreprise artisanale
(3) art 157: garage à des fins de logement
(4) Modification 131-10-2022

Amendements

modifié par règl.#	date
131-10-2022	2023-05-15

GRILLE DES USAGES ET NORMES **FRELIGHSBURG**

Zone				M2-21					
Classe d'usages permis				**R**	**R**	**R**	**R**	**C**	**P**
Résidentiel (R)									
R1	Unifamiliale			●(3)					
R2	Bi et trifamilial				●				
R3	Multifamillial					●			
R4	Mixte						●		
R5	Maison mobile								
Commercial (C)									
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)		C1-1					●	
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2					●	
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3					●	
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)		C1-4					●	
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5					●	
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6					●	
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7						
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1					●	
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2					●	
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3					●	
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1					●(1)	
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2						
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3						
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1						
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)		C4-2						
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3						
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4					●	
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1					●	
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2						
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1						
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2					●	
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)		C6-3						
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1						
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2						
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)		C7-3						
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4					●	
Industrie (I)									
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)							
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)							
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)							
Communautaire (P)									
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)							
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)							
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)							●
Agricole (A)									
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)							
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)							
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)							
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)							
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)							
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)							
Conservation (CONS)									
Cn	Conservation								
BATIMENT PRINCIPAL									
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (2)	1 (2)	1 (2)	1 (2)	1 (3)	1 (2)
hauteur (m)			min.(max.)	7,5 (11)	7,5 (11)	7,5 (11)	7,5 (11)	7,5 (14)	7,5 (11)
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)			min.	60 (50)	60 (50)	60 (50)	60 (50)	60 (50)	60 (50)
sup. d'implantation (m2)			max.						
largeur (m) 1 étage (2 étages)			min.	7,3	7,3	7,3	7,3	7,3	7,3
STRUCTURE bâtiment principal									
isolée				●	●	●	●	●	●
jumelée									
contiguë									
MARGES DE RECUL bâtiment principal									
marge de recul avant (m)			min.	10*(2)	10*(2)	10*(2)	10*(2)	10*(2)	10*(2)
			max.						
marges de recul latérales (m)			min.	3	3	3	3	3	3
somme des marges latérales (m)			min.						
marge de recul arrière (m)			min.	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5
BATIMENT ACCESSOIRE									
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (1,5)	1 (1,5)	1 (1,5)	1 (1,5)	1 (1,5)	1 (1,5)
hauteur (m)			max.					7,5	
sup. d'implantation (m2)			max.						
RAPPORTS									
logement max./bâtiment			max.	1	3	6	2	0	0
espace bâti max./terrain (%)			max.	40	50	50	50	40	30

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	●
Projet intégré	
secteur à risque de crues	●
secteur de pentes fortes	
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	
Autres	note (4)

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) art 158 : entreprise artisanale

*(2) marge avant minimale réduite à 5 mètres pour lot de coin pour la façade ne possédant pas de numéro civique

(3) art 157 : garage à des fins de logement

(4) art 250: zone de protection de puits

Amendements

modifié par règl.#	date

GRILLE DES USAGES ET NORMES **FRELIGHSBURG**

Zone				M2-22			
Classe d'usages permis				**R**	**R**	**R**	**C**
Résidentiel (R)							
R1	Unifamiliale			●(1)			
R2	Bi et trifamillial				●		
R3	Multifamillial						
R4	Mixte					●	
R5	Maison mobile						
Commercial (C)							
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)		C1-1				●
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2				●
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)		C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				●
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				●
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				●
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)		C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				●
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2				●
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)		C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)		C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4				●
Industrie (I)							
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					
Communautaire (P)							
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)					
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)					
Agricole (A)							
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)					
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)					
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers					
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					
Conservation (CONS)							
Cn	Conservation						
BATIMENT PRINCIPAL							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (2)	1 (2)	1 (2)	1 (3)
hauteur (m)			min.(max.)	7,5 (11)	7,5 (11)	7,5 (11)	7,5 (14)
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)			min.	60 (50)	60 (50)	60 (50)	60 (50)
sup. d'implantation (m2)			max.				
largeur (m) 1 étage (2 étages)			min.	7,3	7,3	7,3	7,3
STRUCTURE bâtiment principal							
isolée				●	●	●	●
jumelée							
contiguë							
MARGES DE RECUL bâtiment principal							
marge de recul avant (m)			min.	3	3	3	3
			max.				
marges de recul latérales (m)			min.	3	3	3	3
somme des marges latérales (m)			min.				
marge de recul arrière (m)			min.	7,5	7,5	7,5	7,5
BATIMENT ACCESSOIRE							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (1,5)	1 (1,5)	1 (1,5)	1 (1,5)
hauteur (m)			max.				7,5
sup. d'implantation (m2)			max.				
RAPPORTS							
logement max./bâtiment			max.	1	3	2	0
espace bâti max./terrain (%)			max.	40	50	50	40

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	●
Projet intégré	
secteur à risque de crues	●
secteur de pentes fortes	
aire de protection du vieux moulin	●
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) art 157 : garage à des fins de logement

Amendements	
modifié par règl.#	date

GRILLE DES USAGES ET NORMES **FRELIGHSBURG**

Zone				M3-23				
Classe d'usages permis				**R**	**R**	**R**	**C**	**A**
Résidentiel ®								
R1	Unifamiliale			●(2)				
R2	Bi et trifamilial				●			
R3	Multifamillial					●		
R4	Mixte							
R5	Maison mobile							
Commercial ©								
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)		C1-1					
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2					
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				●	
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)		C1-4				●	
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5					
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6					
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7					
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1					
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2					
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3					
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				●(1)	
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2					
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3					
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1					
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)		C4-2					
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3					
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4					
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1					
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2					
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				●	
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2				●	
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)		C6-3					
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1					
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2					
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)		C7-3					
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4					
Industrie (I)								
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)						
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)						
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)						
Communautaire (P)								
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)						
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)						
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)						
Agricole (A)								
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					□	●(3)
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)						
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)						
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)						
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)						
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)						
Conservation (CONS)								
Cn	Conservation							
BATIMENT PRINCIPAL								
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (2)	1 (2)	1 (2)	1 (2)	1 (2)
hauteur (m)			min.(max.)	7,5 (11)	7,5 (11)	7,5 (11)	7,5 (11)	
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)			min.	60 (50)	60 (50)	60 (50)	60 (50)	
sup. d'implantation (m2)			max.					
largeur (m) 1 étage (2 étages)			min.	7,3	7,3	7,3	7,3	
STRUCTURE bâtiment principal								
isolée				●	●	●	●	
jumelée								
contiguë								
MARGES DE RECUL bâtiment principal								
marge de recul avant (m)			min.	15	15	15	15	15
			max.					
marges de recul latérales (m)			min.	8	8	8	8	8
somme des marges latérales (m)			min.					
marge de recul arrière (m)			min.	10	10	10	10	10
BATIMENT ACCESSOIRE								
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (1,5)	1 (1,5)	1 (1,5)	1 (1,5)	1 (1,5)
hauteur (m)			max.				7,5	7,5
sup. d'implantation (m2)			max.					
RAPPORTS								
logement max./bâtiment			max.	1	3	6	0	0
espace bâti max./terrain (%)			max.	40	50	50	30	30

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	●
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

(3) Acériculture seulement

Notes

(1) art 158 : entreprise artisanale
(2) article 162 : garde de poules

Amendements

modifié par règl.#	date
162-08-2024	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES **FRELIGHSBURG**

Zone				M4-24				
Classe d'usages permis				**R**	**R**	**R**	**R**	**C**
Résidentiel (R)								
R1	Unifamiliale			●(1)				
R2	Bi et trifamilial				●			
R3	Multifamillial						●	
R4	Mixte					●		
R5	Maison mobile							
Commercial (C)								
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)		C1-1					●
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2					●
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3					
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)		C1-4					
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5					●
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6					●
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7					
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1					●
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2					●
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3					●
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1					●
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2					
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3					
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1					
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)		C4-2					
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3					
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4					
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1					●
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2					
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1					●
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2					●
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)		C6-3					●
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1					
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2					
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)		C7-3					●
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4					●
Industrie (I)								
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)						
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)						
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)						
Communautaire (P)								
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)						
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)						
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)						
Agricole (A)								
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)						
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)						
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)						
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)						
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)						
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)						
Conservation (CONS)								
Cn	Conservation							
BATIMENT PRINCIPAL								
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (2)	1 (2)	1 (2)	1(2)	1 (3)
hauteur (m)			min.(max.)	7,5 (11)	7,5 (11)	7,5 (11)	7.5(11)	7,5 (14)
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)			min.	60 (50)	60 (50)	60 (50)	60(50)	60 (50)
sup. d'implantation (m2)			max.					
largeur (m) 1 étage (2 étages)			min.	7,3	7,3	7,3	7,3	7,3
STRUCTURE bâtiment principal								
isolée				●	●	●	●	●
jumelée								
contiguë								
MARGES DE RECUL bâtiment principal								
marge de recul avant (m)			min.	3	3	3	3	3
			max.					
marges de recul latérales (m)			min.	3	3	3	3	3
somme des marges latérales (m)			min.					
marge de recul arrière (m)			min.	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5
BATIMENT ACCESSOIRE								
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (1,5)	1 (1,5)	1 (1,5)	1(1.5)	1 (1,5)
hauteur (m)			max.					7,5
sup. d'implantation (m2)			max.					
RAPPORTS								
logement max./bâtiment			max.	1	3	2	12 (2)	0
espace bâti max./terrain (%)			max.	40	50	50	50	40

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	●
Projet intégré	●
secteur à risque de crues	●
secteur de pentes fortes	
aire de protection du vieux moul	●
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) art 157:garage à des fins de logement

(2) Limité à un multilogement dans la zone

Amendements

modifié par règl.#	date
162-08-2024	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES **FRELIGHSBURG**

Zone				I-24			
Classe d'usages permis				**R**	**R**	**C**	**I**
Résidentiel ®							
R1	Unifamiliale						
R2	Bi et trifamilial						
R3	Multifamillial						
R4	Mixte						
R5	Maison mobile						
Commercial ©							
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)		C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)		C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2			●	
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3			●	
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)		C4-2			●	
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3			●	
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)		C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)		C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4				
Industrie (I)							
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					●
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					●
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					
Communautaire (P)							
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)					
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)					
Agricole (A)							
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)					
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)					
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)					
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					
Conservation (CONS)							
Cn	Conservation						
BATIMENT PRINCIPAL							
hauteur (étage)			min.(max.)			1 ,5 (2)	1 ,5 (2)
hauteur (m)			min.(max.)				
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)			min.			67	67
sup. d'implantation (m2)			max.				
largeur (m) 1 étage (2 étages)			min.			7,3	7,3
STRUCTURE bâtiment principal							
isolée						●	●
jumelée							
contiguë							
MARGES DE RECUL bâtiment principal							
marge de recul avant (m)			min.			22	22
			max.				
marges de recul latérales (m)			min.			8	8
somme des marges latérales (m)			min.				
marge de recul arrière (m)			min.			16	16
BATIMENT ACCESSOIRE							
hauteur (étage)			min.(max.)			1 (1,5)	1 (1,5)
hauteur (m)			max.			7,5	
sup. d'implantation (m2)			max.				
RAPPORTS							
logement max./bâtiment			max.			0	0
espace bâti max./terrain (%)			max.			40	40

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

Amendements	
modifié par règl.#	date
162-08-2024	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES FRELIGHSBURG

Zone				P-14			
Classe d'usages permis				**CONS**	**C**	**P**	**A**
Résidentiel ®							
R1	Unifamiliale						
R2	Bi et trifamilial						
R3	Multifamillial						
R4	Mixte						
R5	Maison mobile						
Commercial ©							
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)		C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)		C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)		C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)		C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)		C7-3		●		
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4				
Industrie (I)							
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					
Communautaire (P)							
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)				●	
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)				●	
Agricole (A)							
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					●
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)					
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)					
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers					
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					
Conservation (CONS)							
Cn	Conservation			●			
BATIMENT PRINCIPAL							
hauteur (étage)			min.(max.)		1 (1,5)	1(1,5)	1
hauteur (m)			min.(max.)				
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)			min.				
sup. d'implantation (m2)			max.				
largeur (m) 1 étage (2 étages)			min.				
STRUCTURE bâtiment principal							
isolée					●	●	●
jumelée							
contiguë							
MARGES DE RECUL bâtiment principal							
marge de recul avant (m)			min.		20	20	*(1)
			max.				
marges de recul latérales (m)			min.		8	8	10
somme des marges latérales (m)			min.				
marge de recul arrière (m)			min.		16	16	16
BATIMENT ACCESSOIRE							
hauteur (étage)			min.(max.)	1(1,5)	1(1,5)	1(1,5)	1
hauteur (m)			max.		7,5	7,5	
sup. d'implantation (m2)			max.				
RAPPORTS							
logement max./bâtiment			max.	0	0	0	0
espace bâti max./terrain (%)			max.	10	10	10	10

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	●
secteur de pentes fortes	
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

*(1) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum
Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum

Amendements

modifié par règl.#	date

GRILLE DES USAGES ET NORMES FRELIGHSBURG

Zone				P-25			
Classe d'usages permis				**R**	**C**	**I**	**P**
Résidentiel ®							
R1	Unifamiliale						
R2	Bi et trifamilial						
R3	Multifamillial						
R4	Mixte						
R5	Maison mobile						
Commercial ©							
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)		C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)		C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)		C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)		C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)		C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4				
Industrie (I)							
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					
Communautaire (P)							
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					●
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)					
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)					
Agricole (A)							
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)					
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)					
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers					
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					
Conservation (CONS)							
Cn	Conservation						
BATIMENT PRINCIPAL							
hauteur (étage)			min.(max.)				1,5 (2)
hauteur (m)			min.(max.)				
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)			min.				
sup. d'implantation (m2)			max.				
largeur (m) 1 étage (2 étages)			min.				
STRUCTURE bâtiment principal							
isolée							●
jumelée							
contiguë							
MARGES DE RECUL bâtiment principal							
marge de recul avant (m)			min.				18
			max.				
marges de recul latérales (m)			min.				8
somme des marges latérales (m)			min.				
marge de recul arrière (m)			min.				16
BATIMENT ACCESSOIRE							
hauteur (étage)			min.(max.)				1 (1,5)
hauteur (m)			max.				
sup. d'implantation (m2)			max.				
RAPPORTS							
logement max./bâtiment			max.				0
espace bâti max./terrain (%)			max.				15

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	●
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	
aire de protection du vieux moulin	●
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

Amendements	
modifié par règl.#	date

GRILLE DES USAGES ET NORMES FRELIGHSBURG

Zone				P-26			
Classe d'usages permis				**CONS**	**C**	**I**	**P**
Résidentiel ®							
R1	Unifamiliale						
R2	Bi et trifamilial						
R3	Multifamillial						
R4	Mixte						
R5	Maison mobile						
Commercial ©							
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)		C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)		C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)		C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)		C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)		C7-3		●		
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4				
Industrie (I)							
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					
Communautaire (P)							
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					●
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)					●
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)					●
Agricole (A)							
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)					
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)					
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers					
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					
Conservation (CONS)							
Cn	Conservation			●			
BATIMENT PRINCIPAL							
hauteur (étage)			min.(max.)		1 (1,5)		1,5 (2)
hauteur (m)			min.(max.)				
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)			min.				
sup. d'implantation (m2)			max.				
largeur (m) 1 étage (2 étages)			min.				
STRUCTURE bâtiment principal							
isolée					●		●
jumelée							
contiguë							
MARGES DE RECUL bâtiment principal							
marge de recul avant (m)			min.		18		18
			max.				
marges de recul latérales (m)			min.		8		8
somme des marges latérales (m)			min.				
marge de recul arrière (m)			min.		15		15
BATIMENT ACCESSOIRE							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (1,5)	1 (1,5)		1 (1,5)
hauteur (m)			max.				
sup. d'implantation (m2)			max.				
RAPPORTS							
logement max./bâtiment			max.	0	0		0
espace bâti max./terrain (%)			max.	10	10		10

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	●
Projet intégré	
secteur à risque de crues	●
secteur de pentes fortes	
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

Amendements	
modifié par règl.#	date

GRILLE DES USAGES ET NORMES FRELIGHSBURG

Zone				P-27			
Classe d'usages permis				**R**	**C**	**I**	**P**
Résidentiel ®							
R1	Unifamiliale			●			
R2	Bi et trifamilial			●			
R3	Multifamillial						
R4	Mixte						
R5	Maison mobile						
Commercial ©							
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)		C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)		C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)		C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)		C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)		C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4				
Industrie (I)							
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					
Communautaire (P)							
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					●
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)					●
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)					
Agricole (A)							
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)					
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)					
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers					
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					
Conservation (CONS)							
Cn	Conservation			●			
BATIMENT PRINCIPAL							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (2)			1,5 (3)
hauteur (m)			min.(max.)	7,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)			min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)			max.				
largeur (m) 1 étage (2 étages)			min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal							
isolée				●			●
jumelée							
contiguë							
MARGES DE RECUL bâtiment principal							
marge de recul avant (m)			min.	15			18
			max.				
marges de recul latérales (m)			min.	8			8
somme des marges latérales (m)			min.				
marge de recul arrière (m)			min.	8			15
BATIMENT ACCESSOIRE							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (1,5)			1 (1,5)
hauteur (m)			max.				
sup. d'implantation (m2)			max.				
RAPPORTS							
logement max./bâtiment			max.	3			0
espace bâti max./terrain (%)			max.	40			10

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	●
Projet intégré	
secteur à risque de crues	●
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

Amendements	
modifié par règl.#	date

GRILLE DES USAGES ET NORMES FRELIGHSBURG

Zone				P-28			
Classe d'usages permis				**CONS**	**C**	**I**	**P**
Résidentiel ®							
R1	Unifamiliale						
R2	Bi et trifamilial						
R3	Multifamillial						
R4	Mixte						
R5	Maison mobile						
Commercial ©							
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)		C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)		C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)		C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)		C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)		C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4				
Industrie (I)							
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					
Communautaire (P)							
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					●(1)
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)					●
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)					●
Agricole (A)							
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)					
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)					
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers					●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					
Conservation (CONS)							
Cn	Conservation						
BATIMENT PRINCIPAL							
hauteur (étage)			min.(max.)				1,5 (3)
hauteur (m)			min.(max.)				
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)			min.				
sup. d'implantation (m2)			max.				
largeur (m) 1 étage (2 étages)			min.				
STRUCTURE bâtiment principal							
isolée							●
jumelée							
contiguë							
MARGES DE RECUL bâtiment principal							
marge de recul avant (m)			min.				15
			max.				
marges de recul latérales (m)			min.				3
somme des marges latérales (m)			min.				
marge de recul arrière (m)			min.				7,5
BATIMENT ACCESSOIRE							
hauteur (étage)			min.(max.)				1 (1,5)
hauteur (m)			max.				
sup. d'implantation (m2)			max.				
RAPPORTS							
logement max./bâtiment			max.				0
espace bâti max./terrain (%)			max.				10

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	●
Projet intégré	
secteur à risque de crues	●
secteur de pentes fortes	
aire de protection du vieux moulin	●
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) art 119 : marché champêtre

Amendements

modifié par règl.#	date

GRILLE DES USAGES ET NORMES FRELIGHSBURG

Zone				P-29			
Classe d'usages permis				**R**	**C**	**I**	**P**
Résidentiel ®							
R1	Unifamiliale						
R2	Bi et trifamilial						
R3	Multifamillial						
R4	Mixte						
R5	Maison mobile						
Commercial ©							
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)		C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)		C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)		C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)		C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)		C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4				
Industrie (I)							
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					
Communautaire (P)							
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					●
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)					●
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)					●
Agricole (A)							
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)					
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)					
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers					●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					
Conservation (CONS)							
Cn	Conservation						
BATIMENT PRINCIPAL							
hauteur (étage)			min.(max.)				1,5 (3)
hauteur (m)			min.(max.)				
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)			min.				
sup. d'implantation (m2)			max.				
largeur (m) 1 étage (2 étages)			min.				
STRUCTURE bâtiment principal							
isolée							●
jumelée							
contiguë							
MARGES DE RECUL bâtiment principal							
marge de recul avant (m)			min.				15
			max.				
marges de recul latérales (m)			min.				8
somme des marges latérales (m)			min.				
marge de recul arrière (m)			min.				10
BATIMENT ACCESSOIRE							
hauteur (étage)			min.(max.)				1 (1,5)
hauteur (m)			max.				
sup. d'implantation (m2)			max.				
RAPPORTS							
logement max./bâtiment			max.				0
espace bâti max./terrain (%)			max.				10

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	●
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

Amendements

modifié par règl.#	date

GRILLE DES USAGES ET NORMES **FRELIGHSBURG**

Zone				P-30			
Classe d'usages permis				**R**	**C**	**C**	**A**
Résidentiel ®							
R1	Unifamiliale						
R2	Bi et trifamilial						
R3	Multifamillial						
R4	Mixte						
R5	Maison mobile						
Commercial ©							
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)		C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)		C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)		C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)		C6-3		● (1)		
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2		●		
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)		C7-3			●	
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4				
Industrie (I)							
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					
Communautaire (P)							
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)					
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)					
Agricole (A)							
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)					
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)					
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers					
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					
BATIMENT PRINCIPAL							
hauteur (étage)			min.(max.)		1,5 (2)	1 (1,5)	
hauteur (m)			min.(max.)				
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)			min.		67 (60)		
sup. d'implantation (m2)			max.				
largeur (m) 1 étage (2 étages)			min.		7,3		
STRUCTURE bâtiment principal							
isolée					●	●	
jumelée							
contiguë							
MARGES DE RECUL bâtiment principal							
marge de recul avant (m)			min.		20	20	
			max.				
marges de recul latérales (m)			min.		8	8	
somme des marges latérales (m)			min.				
marge de recul arrière (m)			min.		16	16	
BATIMENT ACCESSOIRE							
hauteur (étage)			min.(max.)		1(1,5)	1(1,5)	
hauteur (m)			max.		7,5	7,5	
sup. d'implantation (m2)			max.				
RAPPORTS							
logement max./bâtiment			max.		0	0	
espace bâti max./terrain (%)			max.		10	10	

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	●
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) art 185 à 188 : campings

Amendements

modifié par règl.#	date

GRILLE DES USAGES ET NORMES **FRELIGHSBURG**

Zone				FRE-01-A			
Classe d'usages permis				**R**	**C**	**C**	**A**
Résidentiel (R)							
R1	Unifamiliale			● (3)			
R2	Bi et trifamilial						
R3	Multifamillial						
R4	Mixte						
R5	Maison mobile						
Commercial (C)							
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)		C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)		C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)		C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)		C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)		C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4				
Industrie (I)							
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					
Communautaire (P)							
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)					
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)					
Agricole (A)							
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					●
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)					●
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)					● (1)
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers					●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					
BATIMENT PRINCIPAL							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (2)			1
hauteur (m)			min.(max.)	6,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)			min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)			max.	225			
largeur (m) 1 étage (2 étages)			min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal							
isolée				●			
jumelée							
contiguë							
MARGES DE RECUL bâtiment principal							
marge de recul avant (m)			min.	20			*(2)
			max.				
marges de recul latérales (m)			min.	8			10
somme des marges latérales (m)			min.				
marge de recul arrière (m)			min.	16			16
BATIMENT ACCESSOIRE							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (1,5)			1
hauteur (m)			max.				
sup. d'implantation (m2)			max.				
RAPPORTS							
logement max./bâtiment			max.	1			0
espace bâti max./terrain (%)			max.	40			10

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) art 208 : zone de protection

*(2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum
Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum

(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA

Amendements

modifié par règl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES **FRELIGHSBURG**

Zone				FRE-01-B			
Classe d'usages permis				**R**	**C**	**C**	**A**
Résidentiel (R)							
R1	Unifamiliale			● (3)			
R2	Bi et trifamilial						
R3	Multifamillial						
R4	Mixte						
R5	Maison mobile						
Commercial (C)							
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)		C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)		C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)		C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)		C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)		C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4				
Industrie (I)							
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					
Communautaire (P)							
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)					
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)					
Agricole (A)							
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					●
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)					●
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)					● (1)
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers					●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					
BATIMENT PRINCIPAL							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (2)			1
hauteur (m)			min.(max.)	6,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)			min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)			max.	225			
largeur (m) 1 étage (2 étages)			min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal							
isolée				●			
jumelée							
contiguë							
MARGES DE RECUL bâtiment principal							
marge de recul avant (m)			min.	20			*(2)
			max.				
marges de recul latérales (m)			min.	8			10
somme des marges latérales (m)			min.				
marge de recul arrière (m)			min.	16			16
BATIMENT ACCESSOIRE							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (1,5)			1
hauteur (m)			max.				
sup. d'implantation (m2)			max.				
RAPPORTS							
logement max./bâtiment			max.	1			0
espace bâti max./terrain (%)			max.	40			10

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) art 208 : zone de protection

*(2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum
Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum

(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA

Amendements

modifié par règl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES **FRELIGHSBURG**

Zone				FRE-01-C			
Classe d'usages permis				**R**	**C**	**C**	**A**
Résidentiel (R)							
R1	Unifamiliale			● (3)			
R2	Bi et trifamilial						
R3	Multifamillial						
R4	Mixte						
R5	Maison mobile						
Commercial (C)							
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)		C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)		C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)		C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)		C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)		C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4				
Industrie (I)							
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					
Communautaire (P)							
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)					
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)					
Agricole (A)							
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					●
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)					●
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)					● (1)
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers					●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					
BATIMENT PRINCIPAL							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (2)			1
hauteur (m)			min.(max.)	6,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)			min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)			max.	225			
largeur (m) 1 étage (2 étages)			min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal							
isolée				●			
jumelée							
contiguë							
MARGES DE RECUL bâtiment principal							
marge de recul avant (m)			min.	60			*(2)
			max.				
marges de recul latérales (m)			min.	8			10
somme des marges latérales (m)			min.				
marge de recul arrière (m)			min.	16			16
BATIMENT ACCESSOIRE							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (1,5)			1
hauteur (m)			max.				
sup. d'implantation (m2)			max.				
RAPPORTS							
logement max./bâtiment			max.	1			0
espace bâti max./terrain (%)			max.	40			10

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) art 208 : zone de protection

*(2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum
Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum

(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA

Amendements

modifié par règl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES **FRELIGHSBURG**

Zone				FRE-02			
Classe d'usages permis				**R**	**C**	**C**	**A**
Résidentiel (R)							
R1	Unifamiliale			● (3)			
R2	Bi et trifamilial						
R3	Multifamillial						
R4	Mixte						
R5	Maison mobile						
Commercial (C)							
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)		C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)		C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)		C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)		C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)		C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4				
Industrie (I)							
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					
Communautaire (P)							
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)					
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)					
Agricole (A)							
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					●
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)					●
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)					● (1)
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers					●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					
BATIMENT PRINCIPAL							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (2)			1
hauteur (m)			min.(max.)	6,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)			min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)			max.	225			
largeur (m) 1 étage (2 étages)			min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal							
isolée				●			
jumelée							
contiguë							
MARGES DE RECUL bâtiment principal							
marge de recul avant (m)			min.	20			*(2)
			max.				
marges de recul latérales (m)			min.	8			10
somme des marges latérales (m)			min.				
marge de recul arrière (m)			min.	16			16
BATIMENT ACCESSOIRE							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (1,5)			1
hauteur (m)			max.				
sup. d'implantation (m2)			max.				
RAPPORTS							
logement max./bâtiment			max.	1			0
espace bâti max./terrain (%)			max.	40			10

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) art 208 : zone de protection

*(2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum
Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum

(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA

Amendements

modifié par règl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES **FRELIGHSBURG**

Zone			FRE-03			
Classe d'usages permis			**R**	**C**	**C**	**A**
Résidentiel (R)						
R1	Unifamiliale		● (3)			
R2	Bi et trifamilial					
R3	Multifamillial					
R4	Mixte					
R5	Maison mobile					
Commercial (C)						
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)	C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)	C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)	C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)	C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)	C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)	C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)	C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)	C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)	C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)	C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)	C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)	C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)	C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)	C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)	C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)	C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)	C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)	C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)	C7-4				
Industrie (I)						
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)				
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)				
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)				
Communautaire (P)						
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)				
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)				
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)				
Agricole (A)						
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)				●
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)				●
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)				● (1)
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)				
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers				●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)				
BATIMENT PRINCIPAL						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (2)			1
hauteur (m)		min.(max.)	6,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)		min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)		max.	225			
largeur (m) 1 étage (2 étages)		min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal						
isolée			●			
jumelée						
contigué						
MARGES DE RECUL bâtiment principal						
marge de recul avant (m)		min.	20			*(2)
		max.				
marges de recul latérales (m)		min.	8			10
somme des marges latérales (m)		min.				
marge de recul arrière (m)		min.	16			16
BATIMENT ACCESSOIRE						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (1,5)			1
hauteur (m)		max.				
sup. d'implantation (m2)		max.				
RAPPORTS						
logement max./bâtiment		max.	1			0
espace bâti max./terrain (%)		max.	40			10

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) art 208: zone de protection

*(2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum
Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum

(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA

Amendements

modifié par règl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES **FRELIGHSBURG**

Zone			FRE-04			
Classe d'usages permis			**R**	**C**	**C**	**A**
Résidentiel (R)						
R1	Unifamiliale		● (3)			
R2	Bi et trifamilial					
R3	Multifamillial					
R4	Mixte					
R5	Maison mobile					
Commercial (C)						
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)	C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)	C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)	C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)	C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)	C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)	C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)	C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)	C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)	C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)	C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)	C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)	C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)	C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)	C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)	C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)	C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)	C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)	C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)	C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)	C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)	C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)	C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)	C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)	C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)	C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)	C7-4				
Industrie (I)						
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)				
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)				
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)				
Communautaire (P)						
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)				
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)				
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)				
Agricole (A)						
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)				●
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)				●
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)				● (1)
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)				
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers				●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)				
BATIMENT PRINCIPAL						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (2)			1
hauteur (m)		min.(max.)	6,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)		min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)		max.	225			
largeur (m) 1 étage (2 étages)		min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal						
isolée			●			
jumelée						
contiguë						
MARGES DE RECUL bâtiment principal						
marge de recul avant (m)		min.	20			*(2)
		max.				
marges de recul latérales (m)		min.	8			10
somme des marges latérales (m)		min.				
marge de recul arrière (m)		min.	16			16
BATIMENT ACCESSOIRE						
hauteur (étage)		min.(max.)	1 (1,5)			1
hauteur (m)		max.				
sup. d'implantation (m2)		max.				
RAPPORTS						
logement max./bâtiment		max.	1			0
espace bâti max./terrain (%)		max.	40			10

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) art 208 : zone de protection

*(2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum
Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum

(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA

Amendements

modifié par règl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES **FRELIGHSBURG**

Zone				FRE-05-A			
Classe d'usages permis				**R**	**C**	**C**	**A**
Résidentiel (R)							
R1	Unifamiliale			● (3)			
R2	Bi et trifamilial						
R3	Multifamillial						
R4	Mixte						
R5	Maison mobile						
Commercial (C)							
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)		C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)		C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)		C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)		C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)		C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4				
Industrie (I)							
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					
Communautaire (P)							
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)					
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)					
Agricole (A)							
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					●
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)					●
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)					● (1)
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers					●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					
BATIMENT PRINCIPAL							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (2)			1
hauteur (m)			min.(max.)	6,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)			min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)			max.	225			
largeur (m) 1 étage (2 étages)			min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal							
isolée				●			
jumelée							
contiguë							
MARGES DE RECUL bâtiment principal							
marge de recul avant (m)			min.	20			*(2)
			max.				
marges de recul latérales (m)			min.	8			10
somme des marges latérales (m)			min.				
marge de recul arrière (m)			min.	16			16
BATIMENT ACCESSOIRE							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (1,5)			1
hauteur (m)			max.				
sup. d'implantation (m2)			max.				
RAPPORTS							
logement max./bâtiment			max.	1			0
espace bâti max./terrain (%)			max.	40			10

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) art 208 : zone de protection

(2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum
Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum

(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA

Amendements

modifié par règl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES **FRELIGHSBURG**

Zone				FRE-05-B			
Classe d'usages permis				**R**	**C**	**C**	**A**
Résidentiel (R)							
R1	Unifamiliale			● (3)			
R2	Bi et trifamilial						
R3	Multifamillial						
R4	Mixte						
R5	Maison mobile						
Commercial (C)							
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)		C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)		C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)		C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)		C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)		C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4				
Industrie (I)							
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					
Communautaire (P)							
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)					
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)					
Agricole (A)							
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					●
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)					●
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)					● (1)
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers					●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					
BATIMENT PRINCIPAL							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (2)			1
hauteur (m)			min.(max.)	6,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)			min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)			max.	225			
largeur (m) 1 étage (2 étages)			min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal							
isolée				●			
jumelée							
contiguë							
MARGES DE RECUL bâtiment principal							
marge de recul avant (m)			min.	20			*(2)
			max.				
marges de recul latérales (m)			min.	8			10
somme des marges latérales (m)			min.				
marge de recul arrière (m)			min.	16			16
BATIMENT ACCESSOIRE							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (1,5)			1
hauteur (m)			max.				
sup. d'implantation (m2)			max.				
RAPPORTS							
logement max./bâtiment			max.	1			0
espace bâti max./terrain (%)			max.	40			10

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) art 208 : zone de protection

*(2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum
Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum

(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA

Amendements

modifié par règl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES **FRELIGHSBURG**

Zone				FRE-05-C			
Classe d'usages permis				**R**	**C**	**C**	**A**
Résidentiel (R)							
R1	Unifamiliale			● (3)			
R2	Bi et trifamilial						
R3	Multifamillial						
R4	Mixte						
R5	Maison mobile						
Commercial (C)							
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)		C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)		C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)		C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)		C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)		C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4				
Industrie (I)							
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					
Communautaire (P)							
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)					
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)					
Agricole (A)							
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					●
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)					●
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)					● (1)
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers					●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					
BATIMENT PRINCIPAL							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (2)			1
hauteur (m)			min.(max.)	6,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)			min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)			max.	225			
largeur (m) 1 étage (2 étages)			min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal							
isolée				●			
jumelée							
contiguë							
MARGES DE RECUL bâtiment principal							
marge de recul avant (m)			min.	20			*(2)
			max.				
marges de recul latérales (m)			min.	8			10
somme des marges latérales (m)			min.				
marge de recul arrière (m)			min.	16			16
BATIMENT ACCESSOIRE							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (1,5)			1
hauteur (m)			max.				
sup. d'implantation (m2)			max.				
RAPPORTS							
logement max./bâtiment			max.	1			0
espace bâti max./terrain (%)			max.	40			10

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) art 208 : zone de protection

*(2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum
Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum

(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA

Amendements

modifié par règl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES **FRELIGHSBURG**

Zone				FRE-06			
Classe d'usages permis				**R**	**C**	**C**	**A**
Résidentiel (R)							
R1	Unifamiliale			● (3)			
R2	Bi et trifamilial						
R3	Multifamillial						
R4	Mixte						
R5	Maison mobile						
Commercial (C)							
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)		C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)		C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)		C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)		C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)		C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4				
Industrie (I)							
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					
Communautaire (P)							
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)					
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)					
Agricole (A)							
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					●
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)					●
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)					● (1)
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers					●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					
BATIMENT PRINCIPAL							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (2)			1
hauteur (m)			min.(max.)	6,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)			min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)			max.	225			
largeur (m) 1 étage (2 étages)			min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal							
isolée				●			
jumelée							
contiguë							
MARGES DE RECUL bâtiment principal							
marge de recul avant (m)			min.	20			*(2)
			max.				
marges de recul latérales (m)			min.	8			10
somme des marges latérales (m)			min.				
marge de recul arrière (m)			min.	16			16
BATIMENT ACCESSOIRE							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (1,5)			1
hauteur (m)			max.				
sup. d'implantation (m2)			max.				
RAPPORTS							
logement max./bâtiment			max.	1			0
espace bâti max./terrain (%)			max.	40			10

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) art 208 : zone de protection

*(2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum
Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum

(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA

Amendements

modifié par règl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES **FRELIGHSBURG**

Zone				FRE-07			
Classe d'usages permis				**R**	**C**	**C**	**A**
Résidentiel (R)							
R1	Unifamiliale			● (3)			
R2	Bi et trifamilial						
R3	Multifamillial						
R4	Mixte						
R5	Maison mobile						
Commercial (C)							
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)		C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)		C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)		C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)		C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)		C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4				
Industrie (I)							
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					
Communautaire (P)							
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)					
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)					
Agricole (A)							
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					●
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)					●
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)					● (1)
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers					●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					
BATIMENT PRINCIPAL							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (2)			1
hauteur (m)			min.(max.)	6,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)			min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)			max.	225			
largeur (m) 1 étage (2 étages)			min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal							
isolée				●			
jumelée							
contiguë							
MARGES DE RECUL bâtiment principal							
marge de recul avant (m)			min.	20			*(2)
			max.				
marges de recul latérales (m)			min.	8			10
somme des marges latérales (m)			min.				
marge de recul arrière (m)			min.	16			16
BATIMENT ACCESSOIRE							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (1,5)			1
hauteur (m)			max.				
sup. d'implantation (m2)			max.				
RAPPORTS							
logement max./bâtiment			max.	1			0
espace bâti max./terrain (%)			max.	40			10

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) art 208 : zone de protection

*(2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum
Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum

(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA

Amendements

modifié par règl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES **FRELIGHSBURG**

Zone				FRE-08-A			
Classe d'usages permis				**R**	**C**	**C**	**A**
Résidentiel (R)							
R1	Unifamiliale			● (3)			
R2	Bi et trifamilial						
R3	Multifamillial						
R4	Mixte						
R5	Maison mobile						
Commercial (C)							
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)		C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)		C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)		C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)		C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)		C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4				
Industrie (I)							
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					
Communautaire (P)							
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)					
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)					
Agricole (A)							
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					●
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)					●
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)					● (1)
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers					●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					
BATIMENT PRINCIPAL							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (2)			1
hauteur (m)			min.(max.)	6,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)			min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)			max.	225			
largeur (m) 1 étage (2 étages)			min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal							
isolée				●			
jumelée							
contiguë							
MARGES DE RECUL bâtiment principal							
marge de recul avant (m)			min.	20			*(2)
			max.				
marges de recul latérales (m)			min.	8			10
somme des marges latérales (m)			min.				
marge de recul arrière (m)			min.	16			16
BATIMENT ACCESSOIRE							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (1,5)			1
hauteur (m)			max.				
sup. d'implantation (m2)			max.				
RAPPORTS							
logement max./bâtiment			max.	1			0
espace bâti max./terrain (%)			max.	40			10

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) art 208 : zone de protection

*(2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum
Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum

(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA

Amendements

modifié par règl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES **FRELIGHSBURG**

Zone				FRE-08-B			
Classe d'usages permis				**R**	**C**	**C**	**A**
Résidentiel (R)							
R1	Unifamiliale			● (3)			
R2	Bi et trifamilial						
R3	Multifamillial						
R4	Mixte						
R5	Maison mobile						
Commercial (C)							
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)		C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)		C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)		C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)		C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)		C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4				
Industrie (I)							
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					
Communautaire (P)							
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)					
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)					
Agricole (A)							
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					●
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)					●
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)					● (1)
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers					●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					
BATIMENT PRINCIPAL							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (2)			1
hauteur (m)			min.(max.)	6,5 (11)			
sup. d'implantation (m2)	1 étage (2 étages)		min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)			max.	225			
largeur (m)	1 étage (2 étages)		min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal							
isolée				●			
jumelée							
contiguë							
MARGES DE RECUL bâtiment principal							
marge de recul avant (m)			min.	20			*(2)
			max.				
marges de recul latérales (m)			min.	8			10
somme des marges latérales (m)			min.				
marge de recul arrière (m)			min.	16			16
BATIMENT ACCESSOIRE							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (1,5)			1
hauteur (m)			max.				
sup. d'implantation (m2)			max.				
RAPPORTS							
logement max./bâtiment			max.	1			0
espace bâti max./terrain (%)			max.	40			10

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) art 208 : zone de protection

*(2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum
Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum

(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA

Amendements

modifié par règl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES **FRELIGHSBURG**

Zone				FRE-09			
Classe d'usages permis				**R**	**C**	**C**	**A**
Résidentiel (R)							
R1	Unifamiliale			● (3)			
R2	Bi et trifamilial						
R3	Multifamillial						
R4	Mixte						
R5	Maison mobile						
Commercial (C)							
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)		C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)		C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)		C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)		C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)		C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4				
Industrie (I)							
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					
Communautaire (P)							
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)					
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)					
Agricole (A)							
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					●
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)					●
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)					● (1)
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers					●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					
BATIMENT PRINCIPAL							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (2)			1
hauteur (m)			min.(max.)	6,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)			min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)			max.	225			
largeur (m) 1 étage (2 étages)			min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal							
isolée				●			
jumelée							
contiguë							
MARGES DE RECUL bâtiment principal							
marge de recul avant (m)			min.	20			*(2)
			max.				
marges de recul latérales (m)			min.	8			10
somme des marges latérales (m)			min.				
marge de recul arrière (m)			min.	16			16
BATIMENT ACCESSOIRE							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (1,5)			1
hauteur (m)			max.				
sup. d'implantation (m2)			max.				
RAPPORTS							
logement max./bâtiment			max.	1			0
espace bâti max./terrain (%)			max.	40			10

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) art 208 : zone de protection

*(2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum
Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum

(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA

Amendements

modifié par règl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES **FRELIGHSBURG**

Zone				FRE-10-A			
Classe d'usages permis				**R**	**C**	**C**	**A**
Résidentiel (R)							
R1	Unifamiliale			● (3)			
R2	Bi et trifamilial						
R3	Multifamillial						
R4	Mixte						
R5	Maison mobile						
Commercial (C)							
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)		C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)		C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)		C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)		C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)		C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4				
Industrie (I)							
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					
Communautaire (P)							
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)					
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)					
Agricole (A)							
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					●
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)					●
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)					● (1)
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers					●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					
BATIMENT PRINCIPAL							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (2)			1
hauteur (m)			min.(max.)	6,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)			min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)			max.	225			
largeur (m) 1 étage (2 étages)			min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal							
isolée				●			
jumelée							
contiguë							
MARGES DE RECUL bâtiment principal							
marge de recul avant (m)			min.	20			*(2)
			max.				
marges de recul latérales (m)			min.	8			10
somme des marges latérales (m)			min.				
marge de recul arrière (m)			min.	16			16
BATIMENT ACCESSOIRE							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (1,5)			1
hauteur (m)			max.				
sup. d'implantation (m2)			max.				
RAPPORTS							
logement max./bâtiment			max.	1			0
espace bâti max./terrain (%)			max.	40			10

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) art 208 : zone de protection

*(2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum
Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum

(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA

Amendements

modifié par règl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES **FRELIGHSBURG**

Zone				FRE-10-B			
Classe d'usages permis				**R**	**C**	**C**	**A**
Résidentiel (R)							
R1	Unifamiliale			● (3)			
R2	Bi et trifamilial						
R3	Multifamillial						
R4	Mixte						
R5	Maison mobile						
Commercial (C)							
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)		C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)		C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)		C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)		C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)		C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4				
Industrie (I)							
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					
Communautaire (P)							
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)					
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)					
Agricole (A)							
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					●
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)					●
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)					● (1)
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers					●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					
BATIMENT PRINCIPAL							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (2)			1
hauteur (m)			min.(max.)	6,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)			min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)			max.	225			
largeur (m) 1 étage (2 étages)			min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal							
isolée				●			
jumelée							
contiguë							
MARGES DE RECUL bâtiment principal							
marge de recul avant (m)			min.	60			*(2)
			max.				
marges de recul latérales (m)			min.	8			10
somme des marges latérales (m)			min.				
marge de recul arrière (m)			min.	16			16
BATIMENT ACCESSOIRE							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (1,5)			1
hauteur (m)			max.				
sup. d'implantation (m2)			max.				
RAPPORTS							
logement max./bâtiment			max.	1			0
espace bâti max./terrain (%)			max.	40			10

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) art 208 : zone de protection

*(2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum
Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum

(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA

Amendements

modifié par règl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES **FRELIGHSBURG**

Zone				FRE-11			
Classe d'usages permis				**R**	**C**	**C**	**A**
Résidentiel (R)							
R1	Unifamiliale			● (3)			
R2	Bi et trifamilial						
R3	Multifamillial						
R4	Mixte						
R5	Maison mobile						
Commercial (C)							
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)		C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)		C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)		C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)		C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)		C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4				
Industrie (I)							
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					
Communautaire (P)							
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)					
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)					
Agricole (A)							
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					●
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)					●
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)					● (1)
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)					●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					
BATIMENT PRINCIPAL							
hauteur (étage)			min.(max.)	1,5 (2)			1
hauteur (m)			min.(max.)	6,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)			min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)			max.	225			
largeur (m) 1 étage (2 étages)			min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal							
isolée				●			
jumelée							
contiguë							
MARGES DE RECUL bâtiment principal							
marge de recul avant (m)			min.	20			*(2)
			max.				
marges de recul latérales (m)			min.	8			10
somme des marges latérales (m)			min.				
marge de recul arrière (m)			min.	16			16
BATIMENT ACCESSOIRE							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (1,5)			1
hauteur (m)			max.				
sup. d'implantation (m2)			max.				
RAPPORTS							
logement max./bâtiment			max.	1			0
espace bâti max./terrain (%)			max.	40			10

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) art 208 : zone de protection

*(2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum
Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum

(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA

Amendements

modifié par règl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17

GRILLE DES USAGES ET NORMES **FRELIGHSBURG**

Zone				FRE-12			
Classe d'usages permis				**R**	**C**	**C**	**A**
Résidentiel (R)							
R1	Unifamiliale			● (3)			
R2	Bi et trifamilial						
R3	Multifamillial						
R4	Mixte						
R5	Maison mobile						
Commercial (C)							
C1	Catégorie 1 (Bureaux privés et services professionnels)		C1-1				
	Catégorie 2 (Services personnels)		C1-2				
	Catégorie 3 (École privée non institutionnelle)		C1-3				
	Catégorie 4 (Spa, centre santé, soins personnels)		C1-4				
	Catégorie 5 (Ateliers d'artisan)		C1-5				
	Catégorie 6 (Métiers spécialisés)		C1-6				
	Catégorie 7 (Services financiers)		C1-7				
C2	Catégorie 1 (Biens de consommation)		C2-1				
	Catégorie 2 (Biens et équipements)		C2-2				
	Catégorie 3 (Clientèle touristique)		C2-3				
C3	Catégorie 1 (Entreprises artisanales)		C3-1				
	Catégorie 2 (Entrepôts)		C3-2				
	Catégorie 3 (Dépôts extérieurs)		C3-3				
C4	Catégorie 1 (Véhicules légers)		C4-1				
	Catégorie 2 (Services spécialisés aux véhicules)		C4-2				
	Catégorie 3 (Véhicules lourds)		C4-3				
	Catégorie 4 (Stationnement)		C4-4				
C-5	Catégorie 1 (Restauration)		C5-1				
	Catégorie 2 (Boissons alcoolisées)		C5-2				
C-6	Catégorie 1 (Complexe hôtelier)		C6-1				
	Catégorie 2 (Résidence de tourisme)		C6-2				
	Catégorie 3 (Hébergement à des fins récréatives)		C6-3				
C-7	Catégorie 1 (Récréatives intérieures)		C7-1				
	Catégorie 2 (Sportives intérieures)		C7-2				
	Catégorie 3 (Aménagements récréatifs extérieurs)		C7-3				
	Catégorie 4 (Activités culturelles)		C7-4				
Industrie (I)							
I1	Industrie légère	(aliments, meuble, manufacture)					
I2	Industrie lourde	(Caoutchouc, tabac, papier, cuir)					
I3	Industrie d'extraction	(Carrière, gravière, sablière)					
Communautaire (P)							
P1	Institutionnel & administratif	(hôtel de ville, église, école)					
P2	Récréatif	(terain de jeux, parc, piste cyclable)					
P3	Utilité publique	(caserne de pompiers, garage municipal)					
Agricole (A)							
A1	Agriculture sans élevage	(Culture du sol et végétaux)					●
A2	Agriculture avec élevage	(Bovins laitiers et de boucherie, moutons)					●
A3	Agriculture élevage à forte charge d'odeur	(porcherie, veaux de lait, renards)					● (1)
A4	Agriculture relié à la recherche	(Établissements reliés à la recherche)					
A5	Services, commerces et industries	(vente/ transformation de produits agricoles et forestiers)					●
A6	Usages agricoles spécifiques	(Chenils, fourrières, pisciculture)					
BATIMENT PRINCIPAL							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (2)			1
hauteur (m)			min.(max.)	6,5 (11)			
sup. d'implantation (m2) 1 étage (2 étages)			min.	60 (50)			
sup. d'implantation (m2)			max.	225			
largeur (m) 1 étage (2 étages)			min.	7,3			
STRUCTURE bâtiment principal							
isolée				●			
jumelée							
contiguë							
MARGES DE RECUL bâtiment principal							
marge de recul avant (m)			min.	20			*(2)
			max.				
marges de recul latérales (m)			min.	8			10
somme des marges latérales (m)			min.				
marge de recul arrière (m)			min.	16			16
BATIMENT ACCESSOIRE							
hauteur (étage)			min.(max.)	1 (1,5)			1
hauteur (m)			max.				
sup. d'implantation (m2)			max.				
RAPPORTS							
logement max./bâtiment			max.	1			0
espace bâti max./terrain (%)			max.	40			10

DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES	
PIIA	
Projet intégré	
secteur à risque de crues	
secteur de pentes fortes	●
aire de protection du vieux moulin	
tunnel d'arbres	
ligne crêtes	
zone assujettie à la LPTAA	●
Autres	

Usage spécifique exclu

Usage spécifique autorisé

Notes

(1) art 208 : zone de protection

*(2) Bâtiments ayant une hauteur de 10 mètres et moins: Marge de recul avant de 10 mètres minimum
Bâtiments ayant une hauteur de plus de 10 mètres: Marge de recul avant de 20 mètres minimum

(3) art 163 : résidence en vertu de la LPTAA

Amendements

modifié par règl.#	date
162-08-2024 (retrait C6-2)	2024-12-17